



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 18/12/18

Reçu en Préfecture le : 20/12/18
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 17 décembre 2018
D-2018/529

Aujourd'hui 17 décembre 2018, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,
Madame Emmanuelle AJON présente jusqu'à 17h00

Excusés :

Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Alain SILVESTRE

Groupement d'Intérêt Public Bordeaux Métropole Médiation. Subvention de fonctionnement. Autorisation de signature

Madame Alexandra SIARRI, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Depuis une dizaine d'années la Ville de Bordeaux a fait le pari de la médiation comme vecteur de cohésion sociale et de tranquillité publique.

La ville s'est engagée en février 2014 comme membre fondateur du Groupement d'Intérêt Public Bordeaux Métropole Médiation aux côtés d'Aquitanis, In Cité, Domofrance et le Point Information Médiation Multi Services et de la Métropole.

Ce GIP intervient par la médiation sociale dans les quartiers (Bordeaux Maritime, Bordeaux Sud, Bastide et le Grand Parc), lutte contre le non recours aux droits de nos concitoyens et favorise la tranquillité publique, ainsi que la résolution de conflit de voisinage. Les tensions constatées, notamment sur les quartiers prioritaires de la ville, nécessitent un renforcement de ce travail de médiation sur l'espace public au quotidien.

Un autre axe d'intervention du GIP concerne l'accompagnement des publics roumains et bulgares vivant en habitat précaire sur les communes de la Métropole.

Afin de confirmer l'engagement de la ville dans ce travail de médiation, il est nécessaire de reconduire l'accompagnement financier déjà octroyé en 2018.

C'est pourquoi, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- attribuer au Groupement d'Intérêt Public Bordeaux Métropole Médiation la somme de 240 000 euros
- faire procéder au versement de cette somme au crédit de cet organisme.
- signer tout document lié à la présente délibération.

Cette somme sera prélevée sur la ligne budgétaire prévue à cet effet au budget primitif 2019, fonction 522 compte 657358.

ADOpte A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE RASSEMBLEMENT NATIONAL-SIEL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 17 décembre 2018

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Alexandra SIARRI

Annexe : Eléments de bilan d'activité au 30/11/2018 du GIP Bordeaux Métropole Médiation

Nature des missions du GIP BORDEAUX MÉTROPOLE MÉDIATION

1 Sur le territoire des quartiers prioritaires de Bordeaux le GIP assure une mission de médiation sociale. A travers une présence active de proximité, l'objectif est de favoriser l'accès aux droits de tous et assurer une pacification de l'espace public, des relations de voisinages, et de lutter contre le sentiment d'insécurité. Elle permet également de fournir aux institutions une veille sociale précieuse de l'évolution des difficultés des personnes en situation de précarité.

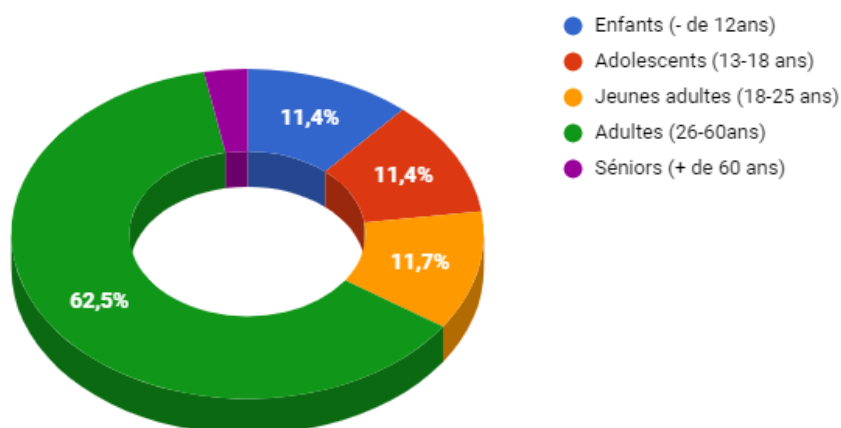
2 Sur l'ensemble du territoire bordelais : le GIP BMM propose de la médiation de voisinage : possibilité pour les tous bordelais de rencontrer des médiateurs et de rétablir une communication avec leur voisin afin de résoudre un conflit du quotidien (nuisance sonore, conflits intergénérationnels, conflits d'usage entre résidents et commerces ou bars par exemple).

3 Sur la Métropole : Le GIP BMM assure une mission de médiation auprès des publics d'origines bulgare/roumaine vivant en habitat précaire sur le périmètre d'agglomération.

1 MÉDIATION SOCIALE SUR LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE BORDEAUX

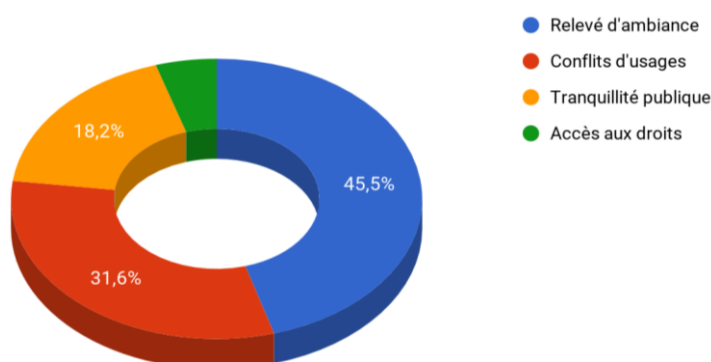
Nombre de personnes rencontrées en Médiation sociale sur Bordeaux au 30/11/2018 : **8449**

Types de publics rencontrés



A. Mission de tranquillité publique : Observer les dysfonctionnements sur l'espace urbain et faciliter les usages sur les territoires, dialoguer avec les usagers, proposer une démarche de médiation des situations conflictuelles individuelles ou de groupes, mettre en place des mesures de sécurisation, d'alerte si besoin ;

Types d'interventions en Veille sociale et Territoriale



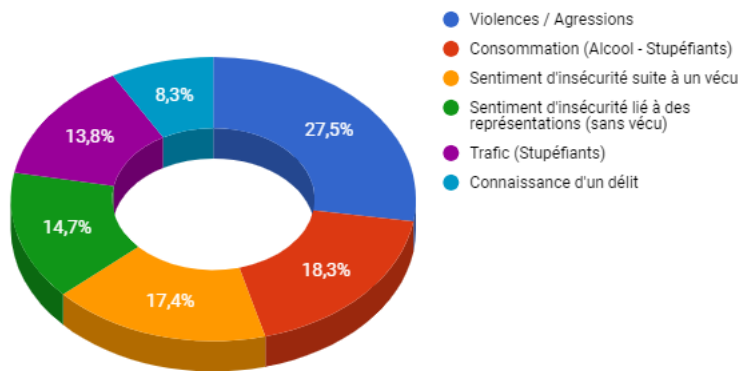
au 30/11/2018 :

1674 séquences de présence préventive sur les quartiers, qui concernent l'espace public, les transports en commun, les espaces locatifs (halls d'immeuble), les sorties d'écoles/collèges/lycées et les espaces associatifs.

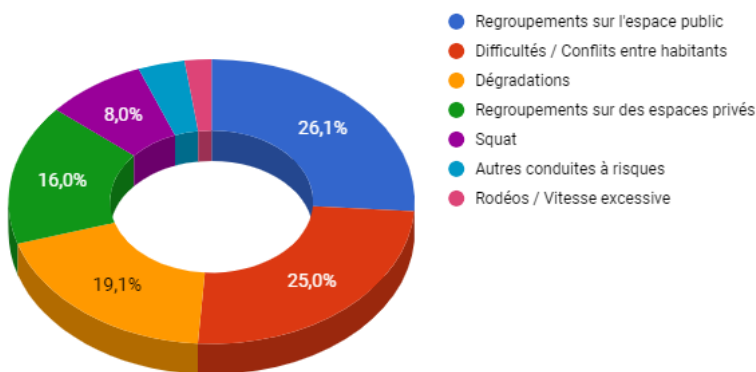
875 séquences de veille territoriale ont concerné des événements ou des espaces spécifiques avec un suivi d'actions sur des sujets comme la tranquillité publique, les conflits d'usage, l'accès au droit.

109 interventions sur des comportements délictuels et le sentiment d'insécurité.

Comportements délictuels



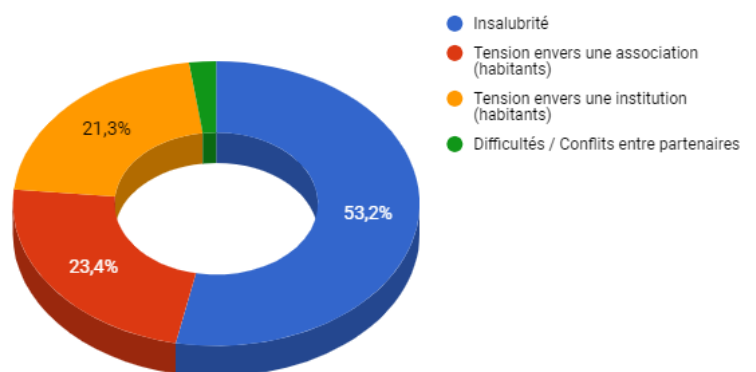
Conflits d'usage



188 situations de conflits d'usage abordées par les médiateurs, essentiellement liées à des tensions sur l'espace public, mais également à des regroupements ou occupation de lieux problématiques, des dégradations, la sécurité routière (rodéos, comportement à risques)

47 situations d'accès aux droits pour des groupes de personnes ou des tensions avec des institutions / associations.

Tensions entre groupes



531 interventions consistant à une veille régulière (relevé d'ambiance) auprès des partenaires et habitants.

L'année 2018 a connu une période de calme relatif entre avril et septembre, les médiateurs ont maintenu une vigilance.

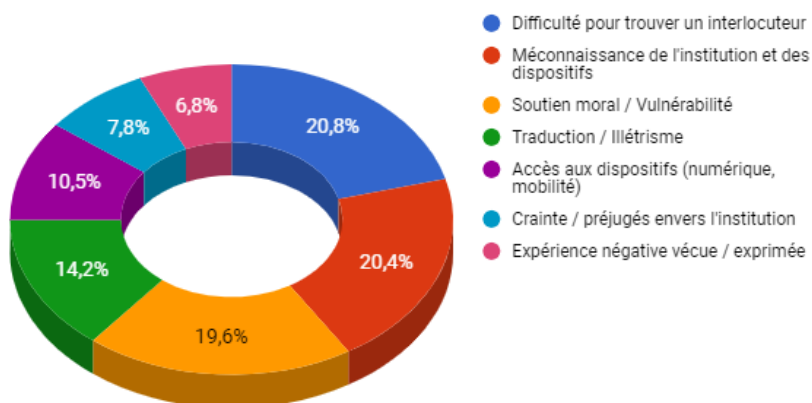
B. Mission de lutte contre le non recours aux droits : aller vers les personnes, cerner les situations et communiquer des informations relatives aux droits, aux aides, aux lieux relais, accompagner si besoin, faciliter le dialogue entre services publics et usagers ; rendre compte des dysfonctionnements éventuels dans les dispositifs d'accès aux droits

en 2018 :

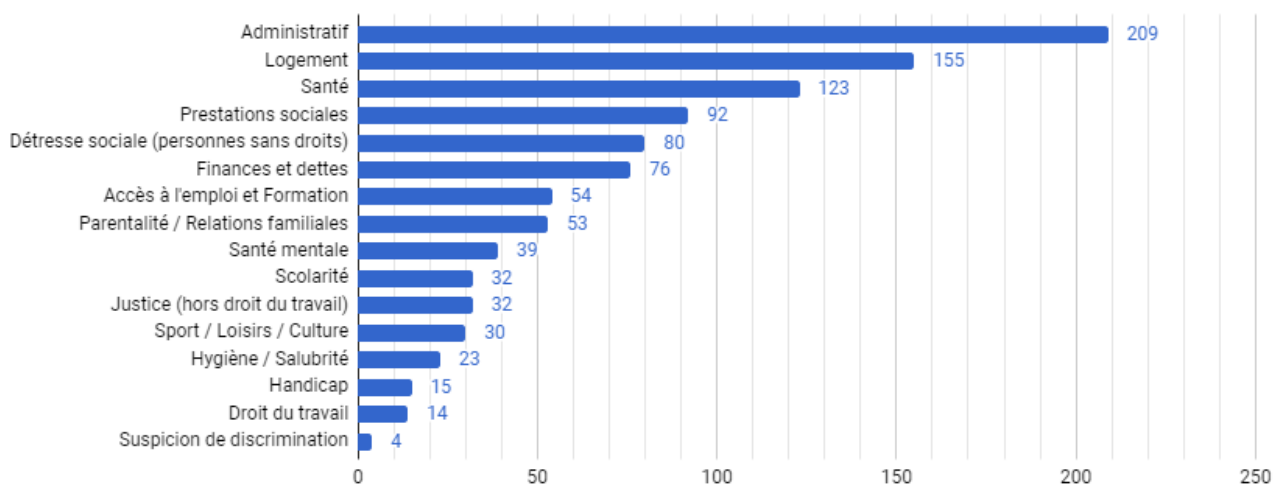
Cette thématique concerne **323** personnes et **559** interventions sur les cinq quartiers Politique de la ville couverts (Benauges, StMichel jSt Jean Carle Vernet, Aubiers, Bacalan, Grand Parc St Louis).

Les raisons de cet accompagnement sont les suivantes :

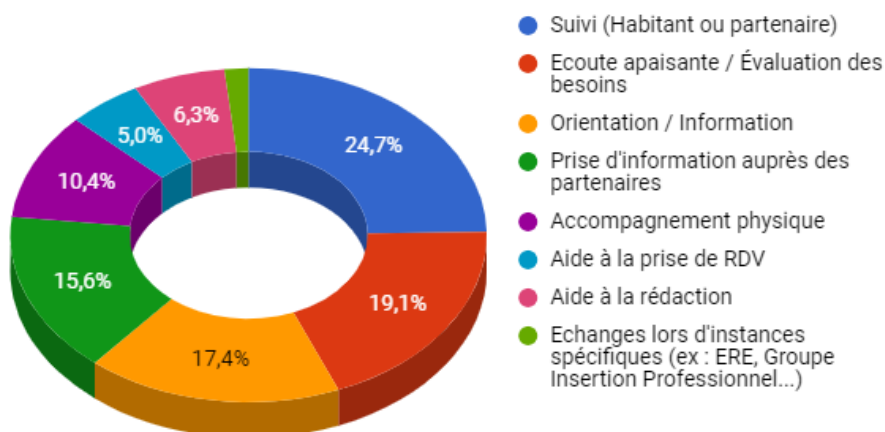
Motifs de la médiation Accès aux droits



Objet des sollicitations



Types d'interventions



C. Mission de lien social territorial : Établir des liens de confiance avec la population locale, se faire reconnaître par les acteurs et institutions du quartier, comme une personne-relais auprès des habitants ;

en 2018 exemple d'action : lancement d'une expérimentation de présence active de palier sur les secteurs des Aubiers et Jean-Jacques Bosc. Le travail de rue limite la rencontre des habitants qui en font l'usage. Il est également limité à la disponibilité des personnes croisées. La présence active de palier vise les habitants que l'on ne croise pas dans la rue. Les médiateurs passent régulièrement frapper aux portes des habitants pour se présenter et leur offrir un moment d'écoute s'ils le souhaitent. Ces actions ont pu être menées en lien avec les bailleurs Aquitanis et ICF Habitat.

D. Mission de veille scolaire : Accompagner et renforcer le lien Ecole/famille par le soutien aux initiatives prises par ou envers les parents. Régularités et fréquences aux sorties d'école, espaces d'un premier tissage de liens et de prévention des tensions.

en 2018 exemple d'action : Mise en place d'un partenariat sur l'absentéisme avec le collège du Grand Parc qui a permis de favoriser les liens entre la vie dans le quartier et la vie dans l'établissement. Sur Blanqui, un groupe de professeurs volontaires a rencontré le binôme de médiateur pour échanger sur l'actualité du quartier, et sur les difficultés qu'ils peuvent rencontrer.

E. Mission de Concertation entre habitants et institutions, faciliter les initiatives citoyennes : Contribuer à renforcer la vie associative de proximité et développer la capacité d'initiative et de projet dans le quartier avec les jeunes, les parents, les bénévoles, des habitants; Lutter contre les discriminations.

en 2018 exemple d'action : démocratisation des outils du porte à porte et du pied d'immeuble en partenariat avec les bailleurs sociaux : Mésolia, Aquitanis, Gironde Habitat, ICF Habitat sur les quartiers de Bacalan, Carle Vernet, Benauges et Saint-Michel.

Elaboration d'outils spécifiques pour recueillir la parole des habitants en mettant en place des questionnaires sous forme d'entretiens semi-directif permettant une parole plus libre tout en facilitant une analyse quantitative et qualitative des réponses.

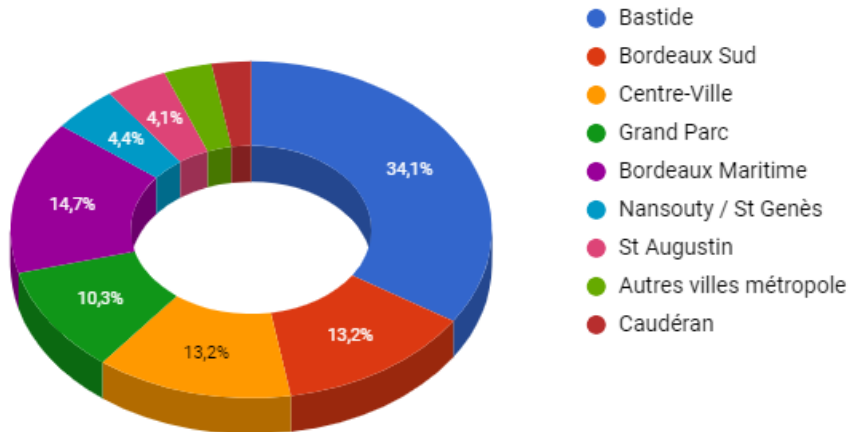
2 MEDIATION de VOISINAGE sur l'ensemble du territoire bordelais :

L'année 2018 a vu le recrutement d'une nouvelle équipe de 4 bénévoles formés et suivis.

Quelques chiffres :

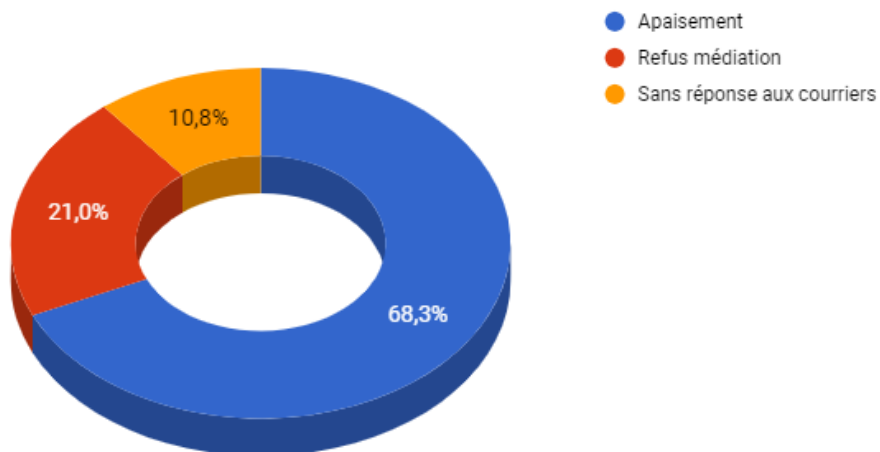
Nombre de dossiers enregistrés en 2018 : **340** et **462** rendez-vous (entretiens individuels et médiations).

Provenance des situations



Les 3 premiers motifs de conflits sont : nuisances sonores, mitoyenneté et les difficultés psychiques.
50 situations autour de la Vie Nocturne festives traitées en 2018.

Issues des demandes



Témoignages :

“Bonjour Madame,

Je me permets de vous adresser le présent mail afin de porter à votre connaissance de l'avancée significative que j'ai pu obtenir suite au conflit que maman rencontre avec sa voisine Madame ... qui a fait l'objet d'une médiation au sein de votre bureau le Mercredi 04 Avril 2018 à 11h30 en votre présence ainsi que celle de maman, moi-même ainsi que Madame ...

Comme convenu lors de la médiation et que Madame ... a accepté, j'ai contacté mon couvreur afin qu'il fasse le point sur cette situation.

Il s'est présenté chez mes parents le Jeudi 12 Avril 2018 à 14h00 en présence de Madame ... Cet entretien s'est très bien passé tout comme la médiation que nous avons eu tous ensemble.

Le couvreur a constaté le problème qui engendre ce dégât des eaux chez mes parents et en a fait part à Madame ... qui en a accepté la responsabilité. Cette dernière reste dans l'attente de recevoir le devis du couvreur et fera pour le mieux afin de régler ce dégât des eaux.

Je suis en relation avec Madame ... par échange de mails et bien entendu je ne manquerai pas de vous tenir informé du devenir de cette situation.

Je profite de l'envoi du présent mail pour vous présenter mes remerciements pour la disponibilité et l'écoute que vous avez à l'égard de maman ainsi que tout le personnel qui apporte son aide régulière.

Je vous souhaite une bonne continuation.

Cordialement.

Madame ... (fille de Madame ...)”

“Madame,

Merci pour votre soutien. Dans notre copropriété, il a été installé une nouvelle porte de garage sous notre logement qui était très bruyante par le simple fait de son ancrage dans le mur. Nous ne pouvions plus dormir et l'installateur ne voulait prendre en considération notre nuisance sonore. Par votre intervention, l'installateur a pris conscience du problème et la porte a été réinstallée. Merci pour votre implication,

Sincèrement

Dr ...”

3 MÉDIATION EN DIRECTION DES PERSONNES D'ORIGINE BULGARE ET ROUMAINE VIVANT EN HABITAT PRÉCAIRE sur le territoire métropolitain.

Missions principales des médiateurs intervenant sur les squats :

- sensibiliser les familles à la gestion de leur lieu de vie et de leur environnement,
- répondre aux sollicitations des riverains afin de tendre à améliorer les éventuels problèmes de cohabitation,
- assurer l'interface avec les services municipaux ou métropolitains pour toute question technique, d'hygiène ou de sécurité relevant de leurs compétences,
- inciter les familles à adopter des comportements de nature à favoriser leur intégration,
- favoriser l'autonomie et le lien avec le droit commun

La mission de médiation a pour objectif d'avoir une meilleure connaissance des sites occupés et des familles. Le lien établi vise à prévenir certains conflits ou nuisances par le squat, tout en œuvrant pour un meilleur accès au droit pour ces personnes en difficulté.

Il est à souligner que l'exercice des missions des médiateurs à Bordeaux est grandement facilité par l'ancienneté du partenariat avec les services de la Ville, du CCAS, de la métropole et des partenaires professionnels des quartiers.

Il n'est pas rare en effet que des relais soient pris avec des éducateurs de prévention, que des visites de squats se fassent en binôme avec des médiateurs du CCAS, des médiateurs sociaux de quartier du GIP, des agents de proximité ou des associations.

Les services de la proximité dans les mairies de quartier ont en effet bien identifié le binôme et engagé régulièrement en commun des actions pédagogiques sur la gestion des abords par exemple. Le contact avec la Police Municipale est constructif dans le respect des missions de chacun.

Les services de santé, les écoles, les collèges ont bien repéré notre dispositif et la relation de confiance engagée permet de réelles avancées pour l'accès aux droits des familles (liens avec les hôpitaux, les services du Département PMI/MDSI et la médecine scolaire).

Les sollicitations sur l'accès aux travaux saisonniers, notamment sur l'ouverture de droit avec la MSA est restée importante en 2018 et confirme la tendance de 2017. En effet, de plus en plus de personnes accèdent à un emploi déclaré majoritairement dans le secteur des travaux viticoles et de l'entretien.

Au cours de l'année 2018, les médiateurs ont accompagnés le relogement de 10 familles vivant auparavant en squat sur Bordeaux. Le travail de médiation a facilité les démarches des familles mais aussi des structures concernées.

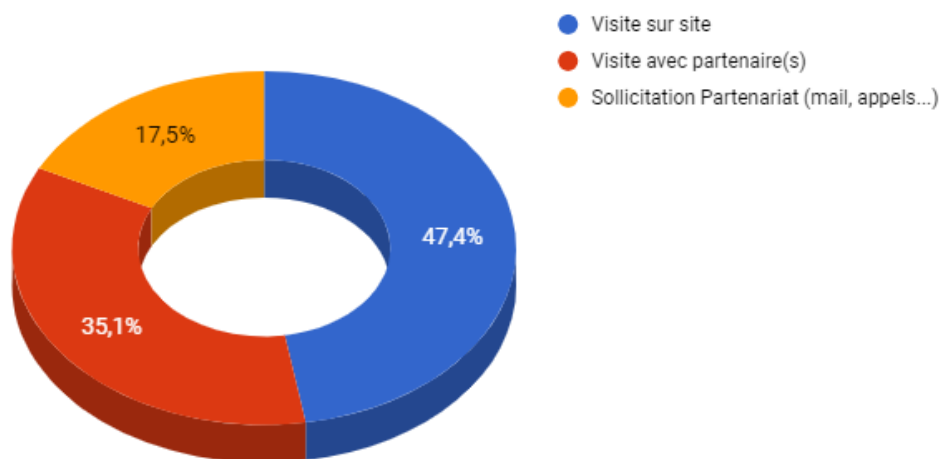
Suivi des squats : situation à Bordeaux au 28 novembre 2018 : 6 squats, 129 personnes dont 35 enfants

15 squats ont été suivis sur Bordeaux en 2018 (6 sites au 28/11/2018 pour 129 personnes dont 35 enfants). 50 squats ont été suivis sur la métropole en 2018 (30 sites au 28/11/2018 soit 907 personnes dont 277 enfants).

A titre indicatif voici des données 2017, (le rapport d'activité 2018 n'étant pas clos à ce jour).

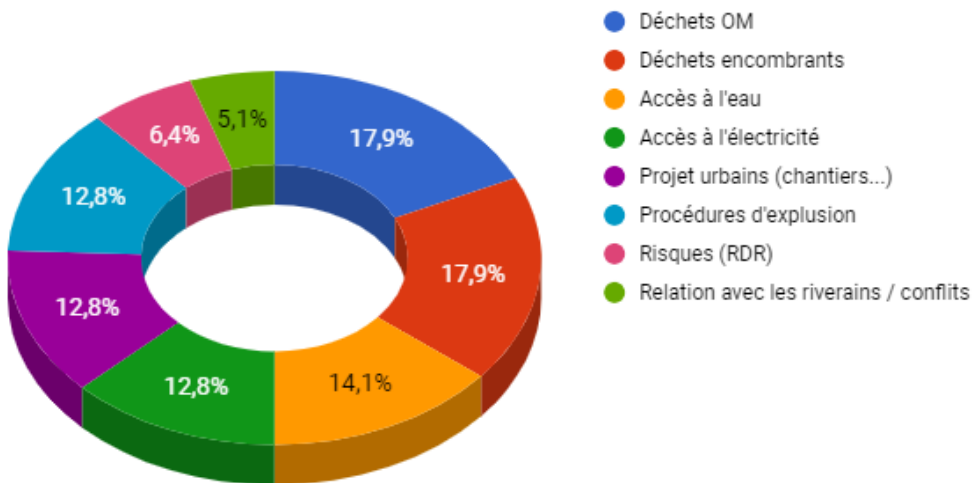
Suivi des squats

Types d'interventions

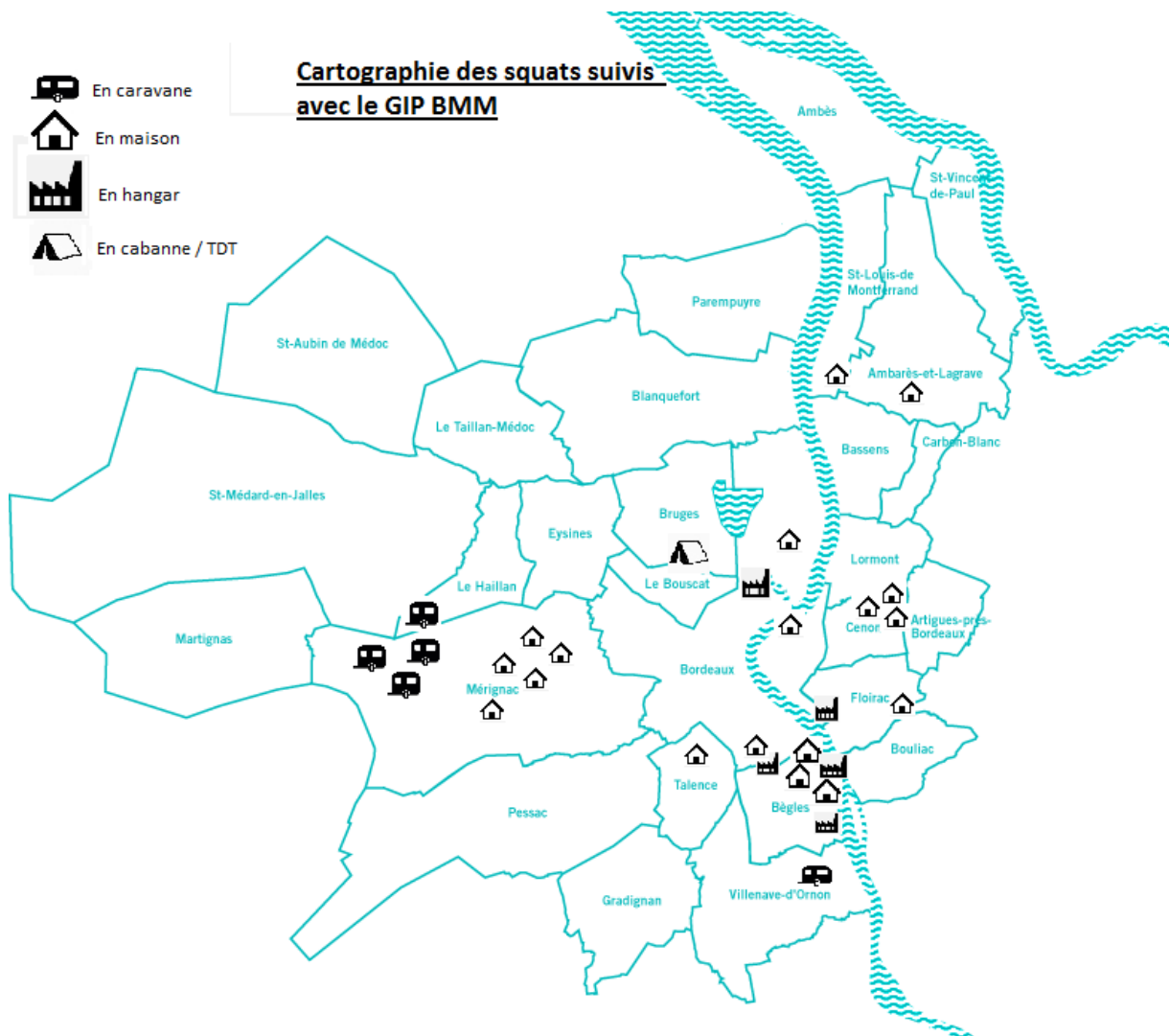


13 squats ont été suivis sur Bordeaux dans lesquels vivent **309** personnes.
50 squats ont été suivis sur la métropole soit 1073 personnes

Objet des interventions



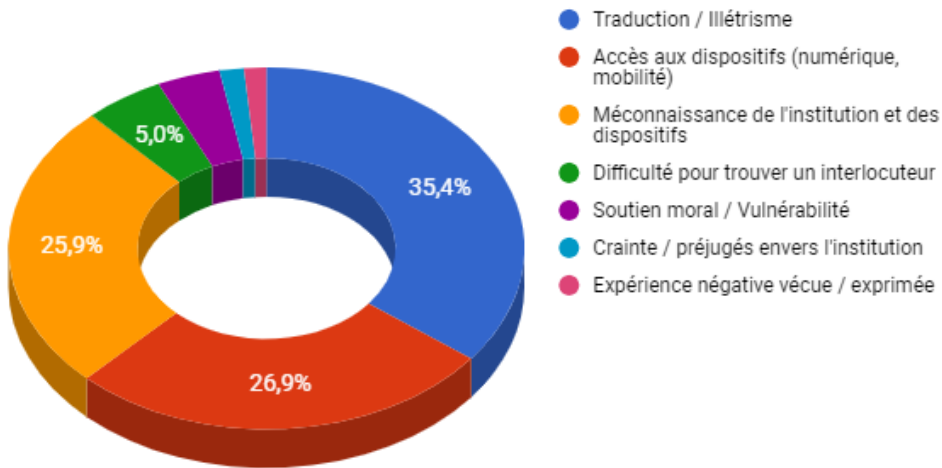
Situation à Bordeaux au 19 février 2018 : 6 squats, 131 personnes dont 41 enfants



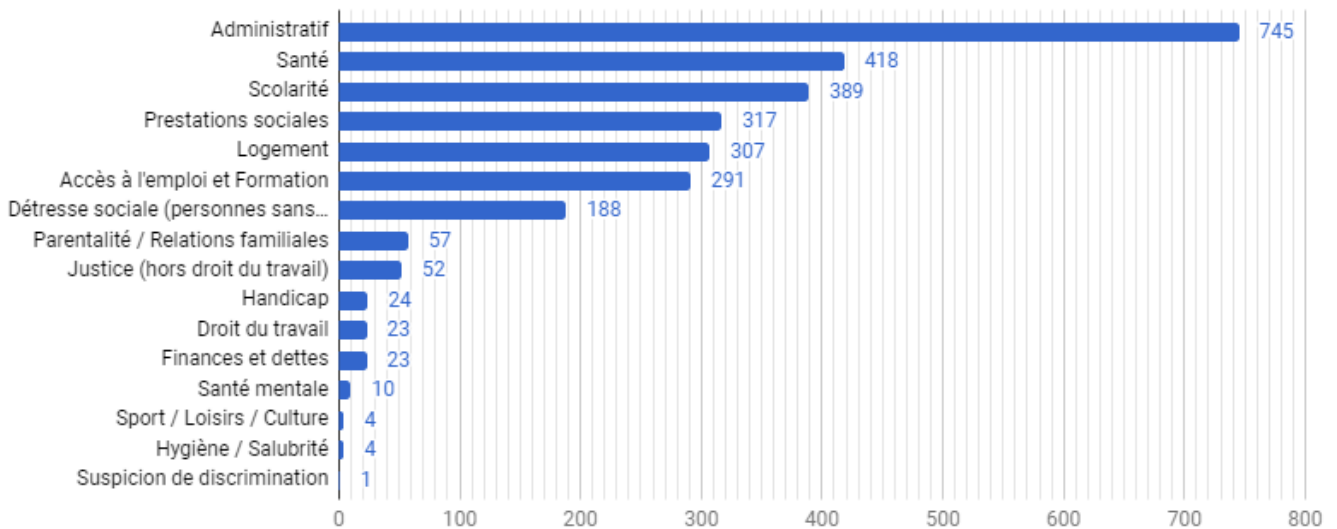
Accès aux droits

1146 personnes accompagnées en 2017, dont **515** sur Bordeaux.

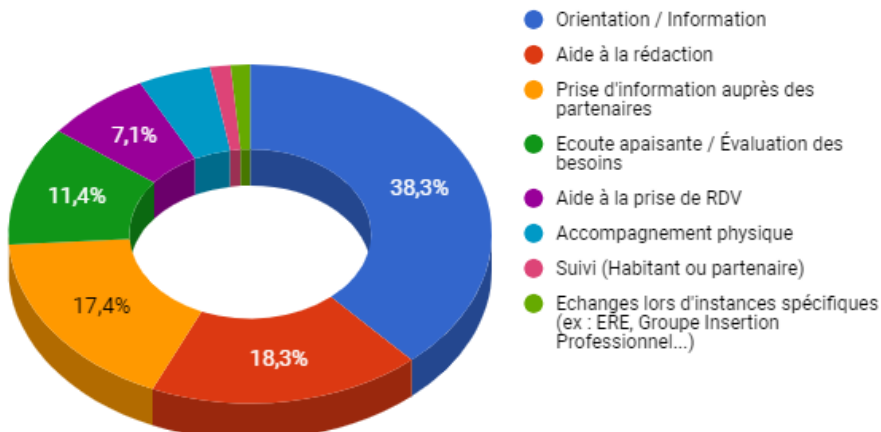
Motifs de la médiation Accès aux droits



Objet des sollicitations



Modes d'intervention



Permanences CCAS

55 permanences et rendez-vous à la cité municipales en 2017
688 personnes rencontrées

Types d'interventions

